

Projet Décathlon-Oxylane : le permis d'aménager partiellement annulé

Publié le vendredi 16 février 2018 à 10:22 - Jean Baptiste DECROIX



© DR

Le tribunal administratif de Montpellier annule partiellement le permis d'aménager délivré à la société Décathlon en vue de la réalisation d'un lotissement multi-activités à Saint-Clément-de-Rivière.

Des recours portés par les assos Non au béton et SOS Lez environnement. Le permis d'aménager devra être corrigé par un permis modificatif. Les magistrats n'ont donc pas suivi le rapporteur public qui demandait l'annulation totale.

Le projet Décathlon avance donc, mais les batailles judiciaires ne sont pas terminées. Les permis de construire ont également été attaqués.